

## « Les Nouveaux Entretiens Professionnels »

Loi n°2014-288 du 5 mars 2014 relative à la Formation Professionnelle, à l'Emploi et à la Démocratie sociale

le 9 décembre 14 à Blagnac - Salon d'Honneur du BSCR

**Intervenant** : Bruno FOUARD

### **OBJECTIF**

- Intégrer les informations nécessaires à la conduite des Entretiens Professionnels
- Prendre en compte les fondamentaux d'une Communication constructive en face-à-face

### **MENU**

#### **Se familiariser avec l'essentiel de la loi 2014 sur la Formation Professionnelle**

- la place et les enjeux des nouveaux Entretiens Professionnels
- les différences avec les Entretiens annuels d'évaluation
- les caractéristiques des autres dispositifs : CPF, VAE, Professionnalisation, Bilan de compétences)

#### **Identifier les niveaux d'autonomie des collaborateurs par Compétences**

- ne sait pas faire / veut bien ou ne veut pas - sait faire / veut bien ou veut autrement
- les différences entre Capacités à faire, Compétences, Performances
- les caractéristiques de la Compétence et l'Incompétence consciente et inconsciente

#### **Adopter une méthodologie et une communication constructive**

- les freins à la communication réciproque
- la communication adaptée pour aider le collaborateur à préciser son projet professionnel
- les tactiques de questionnement et de reformulation
- les apports de l'empathie et ses pièges

#### **Formaliser la préparation et le suivi des Entretiens professionnels**

- les clés d'une préparation mutuelle efficace
- les supports écrits
- la traçabilité

**Renseignements**

**Bruno FOUARD**

**06.36.97.24.00**